# EN ROUTE POUR L'ÉTÉ !

## jusqu'à 30€ remboursés*

**DU 28 MAI AU 5 JUILLET 2015**

*POUR L'ACHAT D'UN PNEU OU D'UN TRAIN DE PNEUS (UN AVANT ET UN ARRIÈRE) SPORTSMART² OU ROADSMART II OU TRAILSMART DE MARQUE DUNLOP EFFECTUÉ ENTRE LE 28 MAI 2015 ET LE 5 JUILLET 2015, DANS UN DES POINTS DE VENTE PARTICIPANT À L'OPÉRATION, VOUS POURREZ BÉNÉFICIER D'UN CHÈQUE DE REMBOURSEMENT DE 10€ POUR L'ACHAT D'UN PNEU OU DE 30€ POUR L'ACHAT D'UN TRAIN DE PNEUS (UN AVANT ET UN ARRIÈRE DE MÊME PROFIL).

SPORTSMART²

SPORTMAX ROADSMART II

TRAILSMART

* POUR PARTICIPER, VOUS DEVEZ COMPLÉTER LE BULLETIN DE PARTICIPATION, REMIS PAR VOTRE DISTRIBUTEUR OU TÉLÉCHARGÉ SUR NOTRE SITE :

WWW.DUNLOPMOTORCYCLE.FR

*Suivez-nous* /DunlopMoto @DunlopMoto

DUNLOP

FOREVER FORWARD*

*Toujours de l'avant

# EN ROUTE POUR L'ÉTÉ !

Pour l'achat d'un pneu ou d'un train de pneus (un avant et un arrière) SportSmart² ou RoadSmart II ou TrailSmart de marque DUNLOP effectué entre le 28 mai 2015 et le 5 juillet 2015, dans un des points de vente participant à l'opération, vous pourrez bénéficier d'un chèque de remboursement de 10 € pour l'achat d'un pneu ou de 30€ pour l'achat d'un train de pneus (un avant et un arrière de même profil).

## COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

**1** **Complétez les informations suivantes (EN MAJUSCULES*):**

Nom * : ..... Prénom * : .....

Adresse * : .....

Code postal : ..... Ville * : .....

Adresse mail : .....

Mobile : .....

**2** **Cochez le nom du/des pneumatique(s) acheté(s) :**

❑ SportSmart² ❑ RoadSmart II ❑ TrailSmart

**3** **Adressez le bulletin de participation** en y joignant impérativement l'original de la facture d'achat **(le ticket de caisse non nominatif ne sera pas accepté)** du ou des pneumatiques le 20 juillet 2015 au plus tard (cachet de la poste faisant foi), **à l'adresse ci-après** :

**OFFRE DUNLOP MOTO / EN ROUTE POUR L'ÉTÉ / OPÉ 18240**
**CEDEX 2543**
**99254 PARIS CONCOURS**

Après réception de toute demande conforme adressée le 20 juillet 2015 au plus tard (cachet de la poste faisant foi), vous recevrez un chèque de remboursement à votre ordre directement par courrier à votre adresse dans un délai d'environ 6 à 8 semaines. Offre valable du 28 mai 2015 au 5 juillet 2015 (date de facturation du ou des pneumatiques). Offre limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse). Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, avec des coordonnées erronées, envoyée après la date butoir ou à une autre adresse que celle du centre de gestion indiqué ci-dessus, sera considérée comme nulle. Sont uniquement concernés par cette offre, les participants résidant en France (Corse et DOM-TOM inclus) effectuant leur achat chez un distributeur en France (Corse et DOM-TOM inclus). Les frais de timbres ne seront pas remboursés aux participants. Les informations nominatives recueillies dans le cadre de l'opération seront traitées conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée.Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de radiation des données les concernant, en adressant un courrier à la Société Goodyear Dunlop Tires France – 8 rue Lionel Terray – 92500 Rueil-Malmaison. Ces informations sont uniquement réservées à l'usage de Goodyear Dunlop Tires France et pourront être utilisées à des fins statistiques, et pour vous informer de l'actualité de notre marque. Offre non cumulable avec une autre promotion Dunlop.

Goodyear Dunlop Tires France - 8, rue Lionel Terray - 92500 Rueil-Malmaison - SA au capital de 55 970 040 € - RCS Nanterre 330 139 403 - Crédits photos : fotolia

DUNLOP
FOREVER FORWARD®
*Toujours de l'avant